

ECOLE FERDINAND BUISSON

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 09 Février 2007 – 18h30

Présents :

L'équipe de Ferdinand Buisson :

Madame CORRIHONS : Directrice de l'école.

Mesdames ALEXANDRE Catherine, CURVALE Sophie, DELESQUE Karine, HUE Pascale, KAMBOUCHE Alexandra, LARQUET Virginie, PELUAU Monique, PRUVOST Brian, ROUSSELIN Sophie, TAUZY Maya : Equipe enseignante.

Madame EYRIES Françoise : RASED Maître E.

Madame NORRY Marie-Christine : RASED Psychologue

Le représentant de la municipalité :

Monsieur DEFREMONTE Alain : Maire Adjoint.

Les associations de parents d'élèves :

. **FCPE** : Mesdames NAIT-MOULOUD Nathalie, ROUSSET Agnès, RENOUL Sylvia, Monsieur HIRSCH Didier

. **CAAPE** : Mesdames BARBOTEAU Nathalie, ROSSET Valérie, BEAUGRAND DOS SANTOS Céline, PRADET Brigitte, Monsieur LAPLANCHE Didier

. **ACPE-PEEP** : Madame HAMMADI Yasmina

IMPORTANT :

Une procédure d'enlèvement des véhicules stationnés sur les parkings de l'école a été mise en place par la Mairie. Le commissariat de Sèvres en a été informé et interviendra si nécessaire. De manière plus générale il est vivement conseillé aux parents de ne pas stationner en double file aux abords de l'école. Cela présente en effet des risques pour la sécurité des enfants.

DATES À RETENIR :

. Prochain conseil d'école : Vendredi 1^{er} Juin 2007 à 18H30

. Fête de l'école : Vendredi 22 Juin 2007

. Rencontre / débat sur le thème de l'obésité : 14/03/07 - 20h30 à l'Atrium (entrée libre)

. Le WE de Pentecôte ne sera **pas travaillé** pour les enfants (mais travaillé pour les enseignants)

DIVERS :

Mme Corrihons nous présente Mr Brian PRUVOST qui remplace Mme Farshian, en formation, dans la classe de CM1b. Il assurera la classe tous les jours durant 3 semaines.

1. Intervention du RASED :

Le RASED de Chaville est composé de trois personnes qui occupent les postes de psychologue (1) et d'enseignants spécialisés à dominante pédagogique (2).

Françoise EYRIES est titulaire spécialisée en pédagogie et Sylvie SPERA, enseignante non spécialisée a été nommée, en renfort, sur l'autre poste pour 2006/07. Madame DUTILLEUL, Inspectrice de Circonscription, a, donc, organisé son travail en lui confiant des missions d'enseignante surnuméraire, principalement à l'école élémentaire Anatole France et partiellement à l'école maternelle Le Muguet.

Cette situation a amené Françoise EYRIES à modifier ses lieux d'intervention. Elle travaille, cette année, sur les écoles maternelles Myosotis et Pâquerettes et, en élémentaire, à Paul Bert et Ferdinand Buisson, au niveau du cycle II (GS, CP, CE1).

Actuellement, sur Ferdinand Buisson, 15 enfants sont suivis, deux fois par semaine, par l'équipe du RASED, répartis en 2 groupes pour le niveau CE1 et 2 groupes pour le CP. La composition des groupes évolue en fonction des progrès des enfants ou, à l'inverse, de nouvelles difficultés ciblées dans les classes.

RAPPELS :

. Loi du 11 Février 2005 :

Elle est mise en œuvre depuis septembre 2006 au niveau au niveau de la circonscription. Les commissions CCPE et CDES sont supprimées.

La loi transfère au département la responsabilité de toutes les décisions concernant les personnes handicapées, adultes et enfants. A cet effet, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) sont créées.

L'instance décisionnaire est la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) des personnes handicapées ; elle fusionne les compétences de la COTOREP et de la CDES.

Tout enfant ou adolescent présentant un handicap est inscrit de droit sur son établissement de référence, l'établissement scolaire de secteur.

Ce sont les parents qui prennent l'initiative de solliciter la MDPH pour demander l'examen des difficultés de leur enfant.

Le PPS, Projet Personnalisé de Scolarisation, organise les modalités de scolarisation de l'enfant ; il constitue un des éléments du plan de compensation.

Un adulte peut être nommé pour accompagner l'élève dans sa mise au travail :

. **EVS** : Emploi de Vie Scolaire. Rattaché à l'école, et employé par le collège de Saint Cloud. Il s'agit de contrats de courte durée, sans formation préalable permettant d'intervenir auprès d'enfants en difficulté et, parfois, en soutien administratif, au bureau.

. **AVS** : Auxiliaire de Vie Scolaire. Attaché à l'enfant et nommé par la maison du Handicap.

A ce jour, l'EVS présent à Ferdinand Buisson depuis le début de l'année scolaire a démissionné. Pour le cycle III, le RASED n'intervient pas. C'est le principe de la pédagogie différenciée qui prend le relais. Mme Corrhons assure, en outre, des ateliers de soutien hebdomadaires aux CE2.

Le « Tremplin » est une structure portée par la mairie, sous la responsabilité de Natacha FASIOLO. Elle est destinée à l'aide aux devoirs des enfants en difficulté.

2 . Travaux :

Travaux effectués dans l'école :

- . Sanitaires refaits
- . Classe n° 10 repeinte
- . Blocs prises rajoutés dans chaque classe
- . Portes manteaux rajoutés
- . Pose de distributeurs de savons à l'entrée du réfectoire
- . Rénovation du sol de la salle d'Arts Plastiques
- . Mise en réseau des ordinateurs
- . Fixation des tôles du préau dans la cour de récréation
- . Installation de serrures sur la porte des toilettes situés dans la cour, afin d'en filtrer l'accès à certains moment de la journée (suite à des actes d'incivilité par certains élèves).

Travaux demandés :

- . Pose de rideaux dans la salle des maîtres
- . Remplacement des robinetteries du sous sol
- . Pose de stores dans les classes
- . Peinture des halls d'entrée et des escaliers
- . Création d'un atelier cuisine
- . Pose d'une serrure sur la porte du sous sol
- . Remplacement de la vitre du hall (fissurée).

Mr DEFREMONT indique que dorénavant, les besoins seront considérés avec une vision à plus long terme. Le but étant d'obtenir des locaux permettant une consommation d'énergie moins importante tout en alliant des températures optimales, en hiver tout comme en été (canicule). La ville a choisi d'inscrire ses futurs projets dans le cadre d'un développement durable.

Mr DEFREMONT précise qu'un diagnostic des locaux débutera courant 2007. Une réflexion est à mener avant d'engager tous travaux. Il indique que les écoles concernées seront associées à cette réflexion. Aucune précision complémentaire ne peut être apportée pour le moment.

Les associations, ainsi que l'équipe enseignante soulignent que les températures dans les classes atteignent très souvent des niveaux élevés. Ceci génère des conditions de travail et d'apprentissage difficiles, notamment en période de chaleur.

3. Commission de sécurité :

La commission de sécurité a eu lieu le 04/12/06. Un avis favorable a été donné. Certaines prescriptions ont cependant été émises. Mme CORRIHONS a donc demandé un échéancier des travaux à effectuer selon l'urgence des besoins, et attend pour cela un retour de la part de Mr MARTIN. Mr DEFREMONT précise que ces travaux à effectuer obligatoirement, ne présentent aucun caractère d'urgence.

La commission de sécurité se compose des personnes suivantes :

- . Un représentant de la Préfecture (DDE)
- . Un représentant de police (commissariat de Sèvres)
- . Un pompier
- . Un élu
- . Un représentant des services techniques
- . La directrice

Précision : Certains travaux demandés lors du passage en 2001 de la commission de sécurité restent à ce jour non effectués bien que faisant partie des prescriptions de l'époque.

Les associations de parents d'élèves ont demandé à consulter le Compte-rendu de la commission de Sécurité.

Exercice d'évacuation : Mme CORRIHONS demande à pouvoir effectuer, sur le temps de cantine, un exercice d'évacuation. Mr DEFREMONT indique qu'il ne voit aucune contre-indication à ce test et qu'une demande doit être adressée par courrier à M. PAVAN, responsable du service PEGASE.

4. Service PEGASE :

- . **Garderie du matin** : accueille 10 à 20 enfants pour 4 animateurs. A partir de 08H15, 2 des animateurs sortent afin d'assurer la sécurité des enfants qui arrivent à l'école.
- . **Restaurant scolaire** : accueille 230 enfants pour 9 animateurs.
- . **Garderie du soir** : accueille de 70 à 80 enfants pour 5 animateurs. Certains soirs 2 institutrices s'associent à l'équipe PEGASE afin d'assurer l'étude du soir.

Mr DEFREMONT indique que les absences au sein des équipes PEGASE du début d'année scolaire sont dues à des formations mal planifiées. Le service des RH de la mairie sera désormais plus vigilant.

Mr DEFREMONT effectue la lecture d'une note remise par Mme FASIOLO, référente PEGASE indiquant que les éventuelles absences d'animateurs devraient être comblées. Il y a eu jusqu'en décembre 2006, de nombreux va et vient dans les effectifs. Depuis janvier, des recrutements ont eu lieu pour compléter l'équipe.

Etude du soir : Il est envisagé après les vacances de février, la mise en place d'études dirigées en collaboration avec certaines enseignantes de l'école Ferdinand Buisson. Mr DEFREMONT précise que le financement doit être voté sur le budget 2007, fin mars.

Les associations de parents d'élèves indiquent que cela ne correspond pas aux engagements pris par Mme Leloup lors du conseil d'école de Novembre 2006. Il est convenu que Mr DEFREMONT doit revenir vers les associations et les équipes enseignantes avec des éléments précis et définitifs.

Restauration scolaire : Mme FASIOLO indique que la rotation des enfants lors de leur passage à la cantine n'a pu être expérimentée régulièrement, ses équipes n'étant pas encore stables. Cette rotation a pour but de ne pas toujours faire déjeuner les mêmes élèves en dernier. Mme Corrhons doit refaire le point avec elle sur ce sujet.

Concernant la propreté des couverts, Mr PROVINI (SOGERES), a répondu à la mairie que 3 personnes travaillent dorénavant au nettoyage de la vaisselle et couverts. Il précise qu'une fois par semaine les couverts seront «décapés».

Activités sur le temps de cantine : Les enfants les plus grands ont parfois joué au « foot salle ». Peu d'activités sont prévues sur le temps de cantine. Mme CORRIHONS doit revoir Mme FASIOLO pour traiter de ce sujet.

Fiche navette : Une fiche d'information, présentée ci-dessous, a été élaborée par la directrice et acceptée par PEGASE. Celle-ci sera collée dans le cahier de correspondance lorsque cela sera justifié par un évènement à caractère exceptionnel intervenu sur le temps périscolaire.

Ecole Ferdinand Buisson	Date :
Chaville	
Animateur(rice) :	Elève :
Cantine <input type="checkbox"/> (cocher)	Classe :
Etude <input type="checkbox"/>	
<u>INFORMATION DES FAMILLES</u>	
INCIDENT SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
à coller dans le cahier de correspondance	
Signature de l'animateur(rice)	Signature des parents

5. Projet PEDIBUS :

Une réunion a eu lieu le 13/01/07, regroupant des parents ainsi que des responsables de la municipalité. A l'issue de cette réunion, 3 groupes de réflexion se sont formés.

La ligne de pédibus qui devait venir de Sèvres, ne verra pas le jour, faute de parents. En revanche, les deux autres lignes (coteaux rive gauche et coteaux rive droite) devraient débiter prochainement.

La mairie, et plus particulièrement Mr DRAIGNAULT, va débiter un repérage des rues concernées et mettre en place les aménagements nécessaires (signalisations...). Un essai sera ensuite effectué. Une fois stabilisé, le projet prendra son envol (à partir de Mars 2007).

6. Projet d'école :

La conseillère pédagogique a émis un avis favorable au projet d'école. Mme CORRIHONS attend l'aval de Mme DUTILLEUIL (inspectrice de circonscription).

Le projet comporte les axes majeurs suivants :

Travailler sur la langue, assurer continuité et progressivité de l'apprentissage. *Nota : l'Anglais et l'Allemand sont enseignés à Ferdinand Buisson. Le Portugais qui était dispensé hors temps scolaire a été suspendu suite au départ en retraite de l'enseignante.*

7. Projet de classes :

CP et CE1	Projet sur le son avec la maison de la nature . Une sortie en forêt avec activité d'écoute, est prévue en Mars. Une production sonore sera réalisée à partir de l'album «Le papillon et sa métamorphose».
CP	Une sortie est prévue à l'Atrium pour découvrir le spectacle « 7 chevreaux ». La sortie de fin d'année se fera au musée Lambinet avec un atelier de sculpture.
CE1a	Sortie au musée de La Poste et visite de l'exposition sur les moyens de transports aériens.
CE1b	En Janvier, la classe a vu un spectacle sur les fables de La Fontaine et travaille actuellement sur ces œuvres. Par ailleurs, une sortie est prévue au musée d'Orsay pour découvrir les peintres impressionnistes et leur travail sur l'eau. Un travail de classe s'en suivra.
CE2	2 sorties à l'Atrium sont prévues : Fables de la Fontaine (Janv) et 7 chevreaux (Mars). La sortie de fin d'année se fera à Provins (visite guidée de la ville et musée de la Grange aux Dîmes).
CM1	Classe de neige à Saint Jean de Sixt et sortie à Fontainebleau
CM2	Rallye-lecture sur l'Océanie en mai ; visite du collège et sortie au musée du Bourget

Nota : les CE2A et CM2 participeront, dans les jardins de l'Hôtel de Ville, à un matiné-rencontre organisée par Amnesty International et traitant des droits de l'enfant.

8. Effectifs :

Niveau CP : 54 élèves

Niveau CE1 : 53 élèves

Niveau CE2 : 51 élèves

Niveau CM1 : 46 élèves

Niveau CM2 58 élèves

Nota : *Ferdinand Buisson est l'école qui présente la moyenne d'élève par classe la plus élevée de Chaville. Ce sont des effectifs importants.*

. Il est à noter que Mme Catherine ALEXANDRE ne devrait pas être maintenue en remplacement de Mme CAHU (désormais en congé parental) pour des questions de gestion académique des corps de remplaçants.. Elle ne quittera néanmoins ses fonctions qu'à l'arrivée de son (sa) remplaçant (e) et fera la passation.

9. Base élèves :

Le projet base élève évoqué au 1^{er} conseil d'école, est pour le moment suspendu, en attendant d'avoir obtenu l'équipement informatique adéquat. L'Inspection Académique et la Mairie travaillent en ce sens.

10. Fiche de « situation de séparation ou de divorce » :

Cette fiche présentée en conseil d'école, sera très prochainement distribuée à tous les enfants de l'école. Elle devra être retournée par les familles concernées, le cahier de liaison mentionnera une note explicative qui devra être signée par les parents des enfants.

11. Budgets :

. Les crédits 2007/2008 viennent d'être alloués.

. La coopérative scolaire a recueilli 3108 euros – Mme Corrhons remercie à ce titre les familles des élèves.

. Le budget issu de la vente des photos s'élève à 643 euros.

La séance est levée à 21h34

Nous remercions la mairie pour avoir procédé aux photocopies.